



Toulouse, le 1^{er} juillet 2021

Monsieur Jean-Luc MOUDENC
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Objet : Modifications des procédures des droits aux congés

Monsieur le Maire Président,

Nous tenons à vous faire part encore une fois, à notre grande surprise, des modifications importantes constatées dans les procédures des droits aux congés et absences et qui sont déjà appliquées aux agents de nos deux collectivités.

Ainsi force est de constater que l'aspect humain et social est encore une fois balayé, que les modifications sur les fiches RH ont été effectuées sans aucune communication particulière aux agents, et, surtout que le dialogue social « soi-disant » ouvert et de qualité est encore une fois inexistant.

Ceci étant inacceptable dans le cadre d'un dialogue social de qualité, nous vous demandons de bien vouloir ouvrir les négociations et associer les organisations syndicales et, bien sûr, dans l'attente des discussions, de ne pas appliquer de modifications sur le registre des congés exceptionnels pratiqués depuis des années, notamment pour motif familial.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général FO TM-CCAS
Nicolas REFUTIN

Le Secrétaire Général FO Ville de Toulouse
Pascal MAYNAUD

Copies : M. Henri DE LAGOUTINE Conseiller Délégué au Personnel Territorial
Mme Audrey MAZARS, DGRH Relations Sociales
M. François LEMOINE, Pole SQVT